

# Info Prévile - Octobre 2017



## Horaire secrétariat

Voici l'horaire d'ouverture du secrétariat :

LUNDI AU VENDREDI : DE 8 h 00 À 16 h 00  
Heure du dîner (12 h 00 à 13 h 00) : FERMÉ

## Absence des élèves



Lorsque votre enfant arrive en retard ou s'il doit s'absenter de l'école, il est important d'en informer le secrétariat le plus tôt possible.

Cette procédure est très importante pour la sécurité de vos enfants. Si le secrétariat doit téléphoner à plusieurs endroits, les délais sont plus longs pour signaler aux parents l'absence anormale d'un enfant. Vous pouvez aviser l'école au moment qui vous convient puisque le répondeur est en fonction avant 8h00 et après 16h30. Nous vous remercions de votre collaboration.

## La capsule du SDG

### Journées pédagogiques

La prochaine journée pédagogique est le 20 octobre. Vous avez jusqu'au 6 octobre pour vous inscrire.

### Semaine de relâche

Vous avez jusqu'au 8 décembre pour compléter le formulaire pour la semaine de relâche. Un minimum de 40 enfants inscrits est nécessaire pour que le service de garde soit ouvert.



## Camp neige 7-8-9 février (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année)

La date limite pour l'inscription au camp neige est le 15 décembre.

### Lunch oublié

...voici la procédure à suivre :

1. Si le parent se rend compte qu'il n'a pas remis la boîte à lunch à son enfant ou que celle-ci est oubliée dans l'auto...le parent doit, **dans la mesure du possible, s'organiser pour venir porter un repas à son enfant. En dernier recours, il devra appeler Mme Santé** directement et vérifier si celle-ci peut lui offrir un dîner, la journée même.
2. Votre enfant se rend compte qu'il n'a pas sa boîte à lunch ! Il en informe son enseignante. **Un appel sera fait aux parents pour que quelqu'un vienne porter un lunch à l'enfant, sinon, celui-ci prendra un repas à la cafétéria. Une facture vous sera acheminée par Mme Santé.**

### Numéros de téléphone importants :

Poste 8109 : Signaler *l'absence d'un enfant ou tout autre renseignement* concernant le quotidien de l'enfant.

Poste 8107 : Pour rejoindre Mme Sophie Gagnon concernant les **questions administratives seulement**. Vous pouvez également la rejoindre par courriel ([sophie\\_gagnon@csmv.qc.ca](mailto:sophie_gagnon@csmv.qc.ca)).

N'oubliez pas que les demandes suivantes doivent être faites **par écrit** :

- Changement de fréquentation de votre enfant (au moins 1 semaine à l'avance). Ex. : changement des journées de garde ou du statut (régulier ou dineur)
- Ajout de personnes autorisées à venir chercher votre enfant (*au moins 2 jours à l'avance*)
- Dîner à l'extérieur (chez un ami ou à la maison)
- Départ seul du service de garde en fin de journée.

Merci!

## Stationnement devant l'école

Les parents qui viennent reconduire ou chercher leurs enfants ne doivent, en aucun cas, utiliser le stationnement réservé au personnel de l'école.



En tout temps, il est strictement interdit de se stationner sur la zone réservée au débarcadère sur la rue Du Poitou (coté droit de la rue). Vous devez simplement faire descendre vos enfants et repartir aussitôt afin de céder votre place à un autre parent. Merci !

Nous vous demandons également de **respecter nos voisins** en ne vous stationnant pas devant leur entrée.

## Présence des parents sur la cour d'école

Nous vous rappelons qu'il est interdit aux parents de circuler sur la cour d'école pendant les heures scolaires. Ainsi, la sécurité peut se faire de façon plus adéquate. Merci pour votre collaboration !



## Photographie scolaire

Les photographes de la compagnie « *Photo Scolaire Repensée* » se présenteront à l'école le **lundi 30 octobre** prochain pour réaliser la photo scolaire. Les élèves peuvent revêtir les couleurs qu'ils désirent **en évitant, si possible, le blanc**. Les photos seront prises en classe. Si la température le permet, la photo de groupe sera **réalisera prise** à l'extérieur.

## Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un comité composé de 6 parents de l'école. Au minimum 5 rencontres doivent avoir lieu pendant l'année scolaire. Une assemblée générale a eu lieu le jeudi 14 septembre dernier. Trois parents et un substitut ont été élus; il s'agit de mesdames Géraldine Ramsay-Lemelin, Geneviève Guay, M. Rouchdi Benkadi et Mme Mariana Lopez (substitut). Lors du conseil d'établissement, tenu le 21 septembre, madame **Jane Roundell** a été réélue présidente, Mme Mélanie Lapointe a annoncé sa démission. La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le **jeudi 19 octobre prochain à 19 h 00**.



## Des nouvelles de votre Organisme de Participation des Parents

Les membres de l'OPP vous souhaitent un bon début d'année. Nous sommes bien occupées à préparer les diverses activités pour lesquelles nous aurons, encore une fois, besoin de votre aide.

Le mercredi 25 octobre prochain, vous pourrez venir magasiner à la boutique **Écolo-Chic**. D'ici là, apportez-nous les vêtements qui ne font plus ! L'automne est bien installé depuis quelques jours, c'est le moment parfait pour faire le ménage de vos placards. Vous réaliserez sûrement que vos rejets ont grandi pendant l'été et que vous devrez vous départir de plusieurs items. Pourquoi ne pas leur donner une deuxième vie ? N'oubliez pas d'apporter des vêtements, souliers et costumes d'Halloween en bon état, de grandeur 5 à 16 ans (à l'exception de sous-vêtements, chaussettes) dans les boîtes de collecte situées au secrétariat et au service de garde.

Depuis déjà trois semaines, les élèves profitent de la **bibliothèque**. Merci aux parents et aux grands-parents qui donnent de leur temps pour rendre cette activité tant appréciée réalisable. Toutefois, nous sommes toujours à la recherche de personnes qui seraient prêtes à venir combler les périodes pour lesquelles nous n'avons pas encore de bénévoles (les mardis et les jeudis) ou pour recouvrir et réparer les livres de façon ponctuelle. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous connaissez des gens dans votre entourage (grands-parents, voisins à la retraite) qui seraient prêts à venir nous aider.

Tenez-vous prêts, faites de la place dans vos agendas car nous préparons plusieurs activités ! Vous recevrez bientôt des courriels sollicitant votre aide pour la **photo d'école**, la **vaccination**, le **projet jardin** et la plus populaire **clinique de pédiculose**. N'oubliez pas qu'il y a un lien direct entre votre engagement dans la vie scolaire de votre enfant et sa réussite académique !

N'hésitez pas à communiquer avec nous à [oppreville@gmail.com](mailto:oppreville@gmail.com) si vous voulez participer aux activités ou si vous voulez nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires.

Merci et au plaisir de vous voir !



Les membres de l'OPP

## Activités parascolaires

Voici certaines informations importantes à retenir pour les deux prochaines semaines, concernant les **activités parascolaires de l'automne 2017**.

Voici un bref résumé des **dates à retenir...**

- 28 septembre = Début des inscriptions en ligne à partir 20h00
- 4 octobre = Fermeture des inscriptions en ligne à 20h00
- 10 octobre = Début officiel de la session d'automne 2017

Il est toujours possible de communiquer avec Mme Karine Villemure, responsable de la gestion quotidienne des activités parascolaires.

→ [parasco@fondsdelecolepreville.org](mailto:parasco@fondsdelecolepreville.org)

## Dictée P.G.L. - « L'Art s'affiche à l'école »

Cette année, les élèves seront sollicités pour participer à la dictée P.G.L. - Fondation Paul Gérin-Lajoie. Cette dictée se déroulera en février. **Des informations sur le déroulement de l'activité vous parviendront sous peu.** La cueillette du partage est l'essence même de La Dictée P.G.L. :

*« ... puisqu'elle permet aux élèves d'ici de pratiquer la solidarité, le partage et la coopération en venant concrètement en aide aux enfants d'Haïti et d'Afrique. L'école participante peut conserver jusqu'à 50 % de l'argent amassé pour la réalisation d'activités éducatives, l'achat de matériel scolaire, etc. L'autre partie aide la Fondation Paul Gérin-Lajoie dans le soutien de ses programmes d'éducation, d'alphabétisation et de formation professionnelle en Afrique de l'Ouest et en Haïti ».*

Source : Site de La Dictée P.G.L.

## Activités éducatives

Tel qu'approuvé par les membres du conseil d'établissement lors de la rencontre du 21 septembre dernier, vous recevrez **au cours du mois d'octobre** le sondage concernant les activités éducatives qui seront vécues par votre enfant au cours de l'année. Vous **devez le signer et le retourner à l'enseignante de votre enfant**. Par la suite, vous parviendra la facture associée à ces activités.

## Halloween



À l'école Préville, nous soulignerons la fête de l'Halloween le **mardi 31 octobre**.

- **Les élèves du préscolaire** se déguiseront à la maison, pour leur arrivée à l'école.
- **Les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ième</sup> année** se déguiseront en après-midi seulement.

Les costumes doivent être pacifiques, donc, **ne seront pas tolérés** :

- les costumes violents ;
- les costumes à connotation racisme ;

**Par mesure de sécurité**, les masques, les jouets violents (ex : armes) et les bonbons en provenance de la maison sont interdits.



## Caisse scolaire

Nous poursuivons cette année notre collaboration avec la Caisse Desjardins Charles-Lemoyne. Il sera possible pour les élèves de faire à chaque deux semaines, un dépôt. Mme Francine Proulx, parent de l'école, sera la personne responsable de ce projet.

De plus, un **cours d'éducation financière** (valeur de l'argent) sera proposé aux élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ième</sup> année, en cours d'année.

- Au cours du mois de décembre : 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ième</sup> année
- Vers la fin de l'année : 4<sup>ième</sup> à la 6<sup>ième</sup> année

La caisse populaire Desjardins Charles-Lemoyne nous invite à aller consulter le site de l'école : <https://www.caissescolaire.com/enfants/> très intéressant, facile pour les parents, enfants et enseignants!!

Les dépôts à la caisse scolaire se feront aux deux semaines, le mercredi.

Vous trouverez en pièces jointes le dépliant qui explique la caisse scolaire et la lettre de collaboration avec la Caisse Desjardins Charles-Lemoyne.

Voici les dates de dépôts à retenir. Gardez-les précieusement !

1. Mercredi 11 octobre 2017	10. Mercredi 21 février
2. Mercredi 25 octobre	11. Mercredi 14 mars
3. Mercredi 8 novembre	12. Mercredi 28 mars
4. Mercredi 22 novembre	13. Mercredi 11 avril
5. Mercredi 6 décembre	14. Mercredi 25 avril
6. Mercredi 20 décembre	15. Mercredi 9 mai
7. Mercredi 10 janvier 2018	16. Mercredi 23 mai
8. Mercredi 24 janvier	17. Mercredi 7 juin
9. Mercredi 7 février	

## Article intéressant sur l'intimidation

Nous avons trouvé un article intéressant sur le site internet de Canal Vie.  
Nous désirons vous le partager.

<http://www.canalvie.com/famille/education-et-comportement/articles-education-et-comportement/comment-aider-notre-enfant-qui-fait-de-l-intimidation-1.1045748>



L'équipe de direction  
Mme Prevost et M. Deslauriers